Louise Saralier - Tarifs des enseignements 18ème siècle à la Truchère et ailleurs

ENSEIGNEMENTS - TARIFS AU DÉBUT DU 18ème À LA TRUCHÈRE ET AILLEURS.

Voici le traitement du recteur :

- 75 Livres de la communauté
 Livres pour son Logement
 5 sols par mois par élève apprenant à lire
 10 sols par mois par élève apprenant à lire et à écrire
 15 sols par mois par élève apprenant en plus à compter.

Il devait choisir des enfants pour leur apprendre le plain-chant.
À tous il apprenait le catéchisme et les prières du matin et du soir.
Quatre enfants pauvres, désignés par les échevins, étaient instruits gratuitement.

Puisque l'école n'était pas obligatoire, ce n'était déjà pas si mal.
Il avait sûrement du bois pour se chauffer, et s'éclairait à la chandelle et à l'huile.